

Les achats périodiques par sommes fixes Épargne et retraite collectives

Avez-vous déjà entendu parler des achats périodiques par sommes fixes?

C'est un excellent moyen pour les personnes à petit budget de se familiariser avec le monde des placements, qu'elles possèdent un régime de retraite collectif ou un compte d'épargne de base.

Cette stratégie simple permet de réduire les risques liés aux placements et de faire fructifier votre argent.

Voici comment.

Plutôt que d'investir une fois par année un montant forfaitaire unique dans un fonds, la méthode des achats périodiques par sommes fixes divise le montant investi en plus petits montants, versés chaque semaine, aux deux semaines ou chaque mois.

Vous cotisez le même montant total, échelonné à intervalles réguliers sur une période plus longue.

Voyons un exemple.

Lorsque le prix des parts du fonds augmente ou diminue, votre cotisation reste la même. Vous achetez donc plus de parts quand les prix baissent et moins lorsqu'ils augmentent.

Au fil du temps, votre coût moyen par part est souvent inférieur au coût payé pour un achat annuel unique.

Au bout du compte, vous possédez un plus grand nombre de parts sans avoir investi plus d'argent.

Il vous suffit d'établir des cotisations régulières et le tour est joué.

Vous pouvez même faire des prélèvements automatiques.

Il vous suffit d'établir des cotisations régulières sur votre paie et le tour est joué.

Les achats périodiques par sommes fixes font jouer le temps en votre faveur.

En cotisant sur une plus longue période, vous réduisez la tentation d'essayer d'anticiper le marché, une stratégie risquée, même pour les professionnels de la finance les plus aguerris.

Plus vous épargnez tôt, plus vos placements ont le temps de fructifier.

Contactez votre employeur ou votre promoteur de régime pour adhérer au régime d'épargne-retraite collective et tirer profit des achats périodiques par sommes fixes.